

Montrouge, le 3 juin 2020

Les clients du groupe Crédit Agricole représentent 28,2% des demandes de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Le groupe Crédit Agricole soutient ses clients entreprises, professionnels et agriculteurs afin de les aider à relancer leur activité au plus vite.

Ainsi, depuis la mise en œuvre du prêt garanti par l'Etat :

- **163 348 Prêts Garantis par l'Etat (PGE)** ont été demandés par les clients des Caisses régionales de Crédit Agricole, de LCL et de CACIB pour un montant de **24,5 milliards d'euros**.

2,18 % de ces demandes sont non éligibles au PGE. Le Groupe Crédit Agricole cherche avec ces clients des solutions alternatives pour les aider à surmonter la crise.

- **557 320 crédits** concernant l'ensemble des marchés font l'objet d'une pause pour un montant de **4,2 milliards d'euros** d'échéances reportées dont **345 249** pour les entreprises, professionnels et agriculteurs représentant **3,6 Mds€**.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Olivier Tassain

01 43 23 25 41

olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Bertrand Schaefer

01 49 53 43 76

bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

Julie Terzulli

01 42 95 10 61

julie.terzulli@lcl.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa